Handicap en Liberté

3 rue de Provence 35137 BEDEE
Association 1901 - Inscrit à l'AEPH
Site Internet http://handib.org

Chargé de Missions
Jacky HUON
La clôture - 35580 BAULON - France
Tél : +(33)02.99.85.40.31 – Fax : +(33)08.25.18.02.89
Tél port :+(33)06.71.63.02.57
e-mail : handicap-en-liberte@wanadoo.fr

Présidence
Maurice LAMBERT
3, rue de Provence
35137 BEDEE - France
Tél / Fax :+(33) 02.99.07.19.27
e-mail : handilib@free.fr

Baulon le 5 Juillet 2005

Sujet : Projet de création d'atelier
de restauration des fauteuils au Maroc

Au regard de notre dernière mission, la troisième du genre et la première au Maroc, une réflexion s'est engagée sur une participation de la part des récipiendaires.

D'où le projet de monter un atelier de restauration, et réparation des fauteuils collectés en France.
L'idée sur le fond, reste d'effectuer des distributions en présence des chargés de mission de notre association, reste à établir si nécessaire, une idée sur la gratuité totale ou partielle suivant des critères à soumettre et à débattre. Dans tous les cas, ces éventuelles rentrées d'argent, resteraient à l'association gérant l'atelier. Des états sur ces revenus seraient à nous présenter, justifiant notre situation de fournisseur. Ce qui pourrait produire une source de revenus par cet atelier.
Dans un premier temps, nous envisageons l'approche d'environ 50 fauteuils et de leurs accessoires qui seront répertoriés et inventoriés. Une équipe accompagnant cette mise en place, aura pour but de former vos participants, aux méthodes et pratiques de la remise en état des fauteuils. Des fiches descriptives des travaux seront fournies, permettant la suivie des taches et contrôles effectués.
Par la suite, sur des fréquences à déterminer, des approches se feront suivant des moyens à définir, véhicules d' Handicap en Liberté, containers, etc… Un chargé de mission se rendra sur place environ une fois par trimestre, pour contrôler et veiller au bon fonctionnement de l'atelier, et organiser les distributions. Actuellement, nous envisageons une distribution annuelle de 100 fauteuils. Un contrat de partenariat sera signé et devra être respecté par les deux parties, évitant toute évasion de produits pouvant être attribué à un receveur non nécessiteux. Tout manquement aux clauses prévues, entraînera la cessation de l'atelier, la récupération du matériel et outillages, pour être remis à un autre prétendant. Notre but, n'est pas de patronner cet atelier, mais grâce à la participation des contractants, impliquer dans cette chaîne d'entre aide les receveurs, en les plaçant en acteur et non en receveur.

Quels sont les besoins.

En France :	Une structure de ramassage et de stockage du matériel	: nous l'avons
	Les moyens d'approche sur les lieux de l'atelier	: nous l'avons
	L'outillage à mettre en place dans les ateliers	: nous l'avons
	L'encadrement par notre association	: nous l'avons
Au Maroc :	Un local pour effectuer la remise en état	: à prévoir
	Un responsable devant encadrer l'atelier	: à prévoir
	Une équipe de participants aux travaux	: à prévoir

Jacky HUON